

CONSEIL MUNICIPAL
du
22 avril 2010.

1°) À l'unanimité, le Conseil Municipal s'oppose à la fermeture d'une classe à l'école maternelle « Jean Ferbourg » et demande à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Seine-Maritime de bien vouloir reconsidérer sa décision.

2°) À l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à propos de la modification du Plan d'Occupation des Sols (P. O. S.) de la Commune.

3°) Dans le cadre de la procédure de modification du Plan d'Occupation des Sols (P. O. S.) de la Commune, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité :

- la réalisation du recensement des indices de cavités souterraines sur le territoire de la Commune de Fontaine-la-Mallet ;
- l'inscription de cette dépense supplémentaire à l'article 020 « Dépenses imprévues d'investissement » du Budget Primitif 2010 ;
- la demande de subvention correspondante auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de la Seine-Maritime.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 50.